

**AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

(Exécution de l'article 48 de la loi du 5 avril 1884)

Le Conseil Municipal se réunira le **Lundi 25 février 2019** au lieu ordinaire de ses séances, pour délibérer sur les affaires suivantes :

**ORDRE DU JOUR**

- Désignation du secrétaire,
- Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 30 novembre 2018,
- Sujets soumis au vote des membres du Conseil :
  1. Rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service public communautaire d'élimination des déchets ménagers / Information
  2. Ensemble parcellaire appartenant à la Société SNCF Immobilier, ancien cavalier / Acquisition en vue de l'aménagement de la Trame verte communautaire
  3. Parcelles appartenant à la Société Ramery Revitalisation, sises rue Gambetta et lieu-dit Le Rivage / Acquisition en vue de l'aménagement du « Poumon vert »
  4. Parcelle constitutive d'une voirie appartenant à la Société Metaleurop Nord, située Impasse Ferry / Acquisition avant reprise dans le domaine public communal
  5. Projet d'exploitation d'une plateforme de collecte et de recyclage de câbles de la Société SAS Recyclables à Courcelles-Les-Lens / Consultation
  6. Droit de Cité / Adhésion 2019
  7. Spectacle vivant / Convention d'accompagnement entre l'association et la Commune
  8. Désignation du siège du SIVOM
  9. Débat d'orientation budgétaire / Exercice 2019
  10. Informations

NOYELLES-GODAUT, le 18 février 2019

Le Maire,  
  
  
**Jean URBANIAK**  
(P.-de-C.)